

CONDITIONS GÉNÉRALES

Conditions générales d'utilisation « stagiaires »

1. Être âgé de 12 à 21 ans.
2. Être domicilié en Brabant wallon ou fréquenter une école secondaire du Brabant wallon.
3. Être ponctuel et respecter les heures de stages.
4. Contacter uniquement l'équipe Délibère-toi pour tout ce qui concerne les inscriptions.
5. Prévenir l'opérateur de tout retard.
6. Prévenir l'opérateur au moins 24h à l'avance en cas d'annulation du stage.
7. Être motivé et participatif.
8. Pour les mineurs (- 18 ans) : Remettre le document « Autorisation Parentale » avant à l'équipe Délibère Toi (info.deliberetoi@gmail.com) ou au plus tard le premier jour du stage à l'opérateur.
9. Prévenir Délibère-Toi en cas de problème (info.deliberetoi@gmail.com)
10. Renvoyer l'évaluation après les stages organisés.

Conditions générales d'utilisation « opérateurs »

1. Être âgé de 18 ans minimum.
2. Maîtriser la langue française.
3. Avoir un bon contact avec les jeunes.
4. Avoir envie de transmettre ses savoirs et montrer un intérêt pour le projet Délibère-Toi.
5. Avoir le sens de l'engagement.
6. Être motivé, dynamique afin de susciter l'envie de(s) stagiaire(s).
7. Pouvoir produire un extrait de casier judiciaire vierge si besoin
8. Remplir le formulaire Googleform pour donner les détails de proposition du stage et nous tenir au courant des modifications éventuelles.
9. Être ponctuel et prévenir les stagiaires de tout retard.
- 10. Il est strictement interdit d'utiliser les données personnelles des stagiaires inscrits aux stages, en dehors du cadre du projet Délibère-Toi.**
- 11. En acceptant de participer au projet Délibère-Toi, vous vous engagez à prendre des mesures techniques et opérationnelles pour assurer la protection des données personnelles qui vous sont confiées. Vous vous engagez également à les détruire une fois que votre stage est terminé.**
12. Prévenir l'équipe de Délibère-Toi et les stagiaires au moins 24h à l'avance en cas d'annulation du stage.
13. Garder les autorisations parentales des mineurs jusqu'au 30 juin.
14. Prévenir Délibère-toi en cas de problème (info.deliberetoi@gmail.com).
15. Renvoyer l'évaluation après les stages organisés.

Spécificité : Dans le cas de la formation BEPS, remettre un diplôme aux stagiaires qui y ont assisté.